

Projet de Renforcement du Système de Surveillance Épidémiologique des Maladies Transmissibles – Phase II (RSSE II)

Avec l'appui de la JICA et du Ministère
de la Santé Publique, Hygiène
et Prévoyance Sociale



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE,
HYGIÈNE ET PRÉVOYANCE
SOCIALE



Les participants à la première réunion du comité conjoint de coordination (CCC)
de la deuxième phase du projet RSSE II, réunis le 19 novembre 2025
à l'Hôtel Elais à Kinshasa.



1. PRÉSENTATION DU PROJET

Le Projet de Renforcement du Système de Surveillance Épidémiologique des Maladies Transmissibles – Phase II (RSSE II) est une initiative stratégique mise en œuvre en République Démocratique du Congo avec l'appui de la JICA et du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale. Ce projet vise à renforcer durablement le système national de surveillance sanitaire en améliorant la collecte, l'analyse et l'utilisation des données pour une prise de décision efficace.

La période de juillet 2025 à mars 2026 correspond à sa phase de lancement, caractérisée par la réalisation de l'enquête de base dans les 26 Divisions Provinciales de la Santé (DPS).



3. CONTEXTE SANITAIRE EN RDC

La RDC fait face à des défis sanitaires persistants, notamment des épidémies récurrentes et des faiblesses structurelles du système de santé. La résurgence d'Ebola à Baluge (Kasai) durant la phase de lancement du projet a mis en évidence la nécessité de renforcer la surveillance épidémiologique et la réactivité du système. Dans ce contexte, le projet RSSE II a appuyé la riposte gouvernementale en appui financier et matériel ainsi que la coordination des informations sanitaires.



4. OBJECTIFS DU PROJET

Établir un modèle de surveillance communautaire comprenant un système de réponses et d'évaluation.

1. Mettre en œuvre un modèle de surveillance à base communautaire dans les zones de santé pilotes.
2. Renforcer les capacités de la Province et de son matériel de préparation et des réponses aux épidémies des maladies transmissibles.
3. Renforcer les capacités nationales de surveillance épidémiologique des maladies transmissibles.



2. PRINCIPAUX RÉSULTATS ET VALIDATION

Les résultats de l'enquête ont été présentés lors du Comité Conjoint de Coordination (CCC) tenu en novembre 2025, en présence des parties prenantes nationales et techniques.

Les zones de santé pilotes ont été sélectionnées sur la base de plusieurs critères, notamment l'expérience acquise lors de la phase précédente du projet, entre autres. Ce choix a été validé par consensus.

Une mission de terrain a ensuite permis de confirmer les résultats, suivi d'un atelier de validation à Kisantu, au cours duquel les données ont été analysées de manière approfondie pour chaque zone de santé.



PLANIFICATION

Les membres de l'équipe nationale du projet ont participé à l'atelier du Plan d'Action Opérationnel (PAO) organisé par la DPS du Kongo Central, en l'absence des experts japonais. Cette participation a permis d'intégrer les activités du projet RSSE II dans la planification provinciale, renforçant ainsi l'appropriation nationale, la coordination intersectorielle et la durabilité des interventions.



5. IMPACT ATTENDU

- ◆ Une détection plus rapide des épidémies et des alertes sanitaires.
- ◆ Une réponse sanitaire plus efficace et mieux coordonnée.



6. COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le projet RSSE II bénéficie du partenariat stratégique entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et le Gouvernement du Japon, à travers la JICA. Ce partenariat repose sur les principes suivants :

“ Ensemble pour un système de surveillance épidémiologique plus fort, au service de la santé de toute la population congolaise.



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE,
HYGIÈNE ET PRÉVOYANCE
SOCIALE

